

## MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR



GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE L'OISE N° 25022 GEND/RGPIC/GGD60 du 13 novembre 2014

Le colonel BOGET, commandant le groupement de gendarmerie départementale de l'Oise,

à Madame Christine POIRIÉ, direction départementale des territoires – service de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'énergie, 40 rue jean Racine – BP 317 – 60021 BEAUVAIS Cedex.

Objet

: Collecte des informations en vue du « Porter à Connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan d'occupation des sols de Corbeil-Cerf prescrit par délibération du 04 septembre 2014.

Référence

: Votre correspondance en date du 03 novembre 2014.

Par correspondance citée en référence, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de la révision d'un plan d'occupation des sols de Corbeil-Cerf prescrit par délibération du 04 septembre 2014.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.